



Au concours international du
Meilleur enregistrement sonore et video,
la FRANCE, représentée par
Dominique CALACE de FERLUC,

producteur délégué de l'émission "chasseurs de sons
et d'images", diffusée sur **TELESUD**, obtient :

- le **1er prix** (catégorie animation) pour
"LA PETITE BETE"
- le **1er prix** (Catégorie essais), pour
"LA VOLONTE DE DIEU"
- le **2ème prix** (Catégorie essais), pour
"QUENTIN AU RAT"
- un **3ème prix** (Catégorie reportages), pour
"LE TRAIN EN THAILANDE,
UN JOUR DE MARCHÉ"

59ème CIMES - 59th IARC - 59. IWT

Concours Internationale du Meilleur Enregistrement Sonore
International Amateur Recording Contest
Internationaler Wettbewerb der Besten Tonaufnahme

Bratislava & Chateau Smolenice, Slovakia

14 - 19.10.2010





MEDIAS

TéléSud et l'émission « Chasseurs de sons et d'images »

Lancée depuis le 19 janvier 2010 dernier sur l'antenne de la chaîne TELESUD, l'émission TV (Chasseurs de Sons et d'Images) a diffusé, au cours de plus de 200 émissions, des enregistrements vidéo réalisés par des amateurs et qui ont pu être programmés sur cette chaîne de télévision diffusée en France par tous les opérateurs câblés, mais aussi en « live » sur internet ainsi que sur le satellite Hot Bird à destination de l'Afrique.

Cette émission est, à la télévision, ce que « *Dailymotion* » ou « *Youtube* » est à internet, en permettant le traitement de sujets à partir d'enregistrements réalisés par des témoins ou amateurs se trouvant sur place au moment des faits et qui peuvent ainsi nous faire découvrir avec la passion qui les anime et le temps nécessaire (vive les RTT), des sujets qui ne seraient pas forcément traités par des professionnels.

L'esprit de cette émission est celui de l'ouverture du public vers les médias par une possibilité participative du téléspectateur qui est invité à passer de l'autre côté du miroir pour faire connaître les enregistrements vidéo créatifs, artistiques ou techniques qu'il a pu fabriquer par lui-même ou en équipe avec des amateurs au sens large (particu-

liers, élèves ou étudiants, chercheurs, artistes, etc.).

Le but est de donner aux téléspectateurs les moyens de participer à une émission TV permettant de révéler leur créativité ce qui, avec l'émission « *Chasseurs de Sons et d'Images* », devient une réalité sous la forme d'une émission quotidienne d'une durée de 6 minutes, représentant chaque jour un enregistrement. Tandis que, pendant le week-end, une émission de 26 minutes, présente des sujets plus longs ou, le cas échéant, un « *best of* » ou un assemblage d'extraits des enregistrements diffusés au cours de la semaine avec une séquence supplémentaire d'informations sur les techniques vidéo (matériels, logiciels, formations, ouvrages, CD ou DVD ou manifestations se rapportant à l'image et au son), cette rubrique ayant pour objet de donner des conseils aux téléspectateurs réalisateurs en herbe ou confirmés par des informations leur permettant d'améliorer leurs futures réalisations.

Depuis plus d'un demi-siècle, les radios (de RADIO PTT à la RTF en passant par l'ORTF, puis RADIO FRANCE), ont diffusé l'émission Chasseurs de sons sous une forme hebdomadaire puis journalière (on grave à domicile, place aux particu-

liers, aux 4 vents, sonographies, résonances, l'atelier de création radiophonique ACR...), basée sur les travaux des auditeurs et appuyée par un concours international le CIMES (Concours International du Meilleur Enregistrement Sonore et Vidéo), qui a lieu chaque année dans un pays différent et dont les travaux des lauréats font l'objet de prix et d'une diffusion dans les émissions. Depuis plus de 20 ans le CIMES s'est doublé de catégories vidéo dont la qualité des travaux collectés permet désormais leur diffusion à la télévision.

L'émission a trouvé son idée au lendemain de la guerre 39-45 où un appel fut fait sur l'antenne de PARIS PTT afin de savoir si pendant les périodes de guerre, des auditeurs avaient pu réaliser des enregistrements sonores. A l'époque, on enregistrait sur des disques en cire, que l'on appelait « *des disques souples* » ou que l'on utilisait en faisant fonctionner un phonographe à l'envers, ce qui permettait de graver les sons captés par le pavillon.

Or, ô surprise, les enregistrements reçus furent principalement des enregistrements des émissions radio, comme ceux de Radio Londres (BBC), avec le **Général de Gaulle** dont on ne retrouva que le message du 16 juin gravé sur



disque 78 tours, celui du 18 juin étant resté, à ce jour, introuvable, car il faut savoir que Radio Londres enregistrerait **Churchill**, le **Général de Gaulle** n'avait pas droit aux mêmes prérogatives ni traitement, ses discours n'étant pas enregistrés, il revenait, pratiquement tous les jours, lancer son appel en direct sur l'antenne, en modifiant, jour après jour, le texte initial et ce sans même savoir s'il était écouté, si le message passait ? Chaque jour, il revenait au studio lancer son message sur les ondes, comme on lance une bouteille à la mer sans savoir s'il y aura quelqu'un pour découvrir un jour ce qui est écrit à l'intérieur.

Autres avantages, pour ceux qui avaient réalisé, à l'époque, ces enregistrements, c'est qu'ils pouvaient les réécouter à loisir sans prendre le risque de se faire repérer par les camions radio de l'armée d'occupation allemande qui disposait de systèmes «gonio» pour repérer, spatialement, les sources de réception des auditeurs et d'émission, allant même jusqu'à fusiller ceux qui étaient repérés et surpris en train d'écouter les radios « *interdites* », le système d'écoute à partir du disque mettait à l'abri les auditeurs en les faisant échapper aux recherches des camions de repérage qui sillonnaient la ville.

C'est donc grâce aux **Chasseurs de sons** que ces enregistrements ont pu être captés et sont parvenus, à ce jour, jusqu'à nous ainsi que ceux de la Résistance qui sont dans toutes les mémoires, à savoir les messages personnels : « *Les Grenouilles sont tombées dans l'abreuvoir* » « *Andromaque se parfume à la lavande* », « *Clémentine peut se curer les dents* », « *Ecoute mon coeur qui pleure* », etc.

Après, ce furent les témoignages de résistants, les témoignages des

miraculés du Titanic, le témoignage du garçon de café qui a servi **Jaurès** avant son assassinat, les débuts de **Jacques Brel** et bien d'autres encore, etc., etc. Et tout cela avec le développement des techniques sonores, depuis le disque souple en passant par le fil magnétique, le papier magnétisé, la bande magnétique, la cassette audio analogique puis numérique, le DAT, le DCC, puis l'enregistrement sur CD audio, puis MP3, l'audio sur internet, etc.

Aujourd'hui, un concours international, le 59^e du nom, aura lieu du 14 au 19 Octobre 2010 en Slovaquie à Bratislava et permettra la sélection des enregistrements audio et vidéo qui devront être volontairement courts et dont la durée ne doit pas excéder 5 minutes et qui concourent dans les catégories reportages et interviews, sketches et œuvres théâtrales, clips musicaux et illustrations de chansons ou d'œuvres littéraires, travaux audio et vidéo expérimentaux, films d'animation, essais en images et sons, documentaires, sans oublier la catégorie spéciale concernant le thème de l'année qui est celui des forteresses et des châteaux.

Demandez le règlement et la fiche de participation du concours à l'adresse e-mail : tvimageson@gmail.com à l'adresse suivante :

Concours Chasseurs de Sons - 27 Avenue de Flandre - 75019 PARIS en les téléchargeant à l'adresse suivante : <http://tvimageson.ifrance.com>

L'émission, diffusée en FRANCE et à l'étranger, depuis la régie finale de COGNAC-JAY, est, en fait, produite, présentée et réalisée par **Dominique Calace de Ferluc** qui, pendant plus de 30 ans, a animé

l'émission radio sur les antennes de RADIO FRANCE.

A titre d'exemple, parmi les sujets traités dans l'émission depuis le début de la saison, on relève des sujets aussi différents que : *le problème de l'eau en Lybie, les chasseurs d'organes, une course cycliste « le tour d'Afrique », l'or du fleuve, les arts martiaux et la capuera*, etc.

Alors, avis aux amateurs, faites connaître les sujets qui vous intéressent et participez à ce concours, car comme l'écrivait **Pierre de Coubertin** « *L'essentiel, c'est de participer* ».

Ainsi, avec cette émission TV, reprenant le slogan de TELESUD « *Vous ne regarderez plus la télé de la même façon* ». ■

D. Celaca

Comment regarder TELESUD ?

Diffusion en direct (live) **sur internet** : www.telesud.com et en **France** par tous les opérateurs du câble :

- SFR/Neuf TV : canal 443
- Orange TV : canal 380
- Freebox TV : canal 167
- Numéricable : canal 97
- Noos : canal 79
- Club Internet : canal 167
- Satellite Hot Bird 6 : répéteur 126 (en clair)
- BBox : canal 215

En Europe, Moyen-Orient, Maghreb par le câble et le satellite :

- Satellite Hot Bird 6 : répéteur 126 (en clair)
- Hot Bird 6 (en clair)

En Afrique :

- Canal Satellite Horizon : canal 12

Etats-Unis et Canada : réseaux câblés.



Vidéos présentées au concours international par Dominique CALACE de FERLUC, pour l'émission diffusée sur TELESUD : CHASSEURS DE SONS ET D'IMAGES :

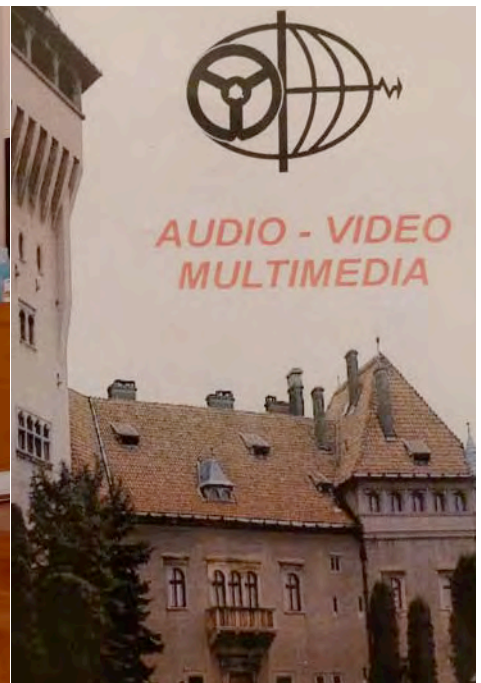
CATEGORIES VIDEO :

- 1er prix video - catégorie D (essais avec sons et images) - LA VOLONTE DE DIEU, la création du monde revisitée par un homme et une femme : une blanche et un noir.
- 1er prix video - catégorie B (saynètes et sketches) - LA PETITE BETE, dessin animé montrant le travail fait par une souris dans l'ordinateur lors de chaque intervention informatique
- 2ème prix video - catégorie D (essais avec sons et images) : QUENTIN AU RAT, essai video montrant la manière de faire jouer des structures sonores
- 3ème prix video - catégorie A (reportages et interviews) : LE TRAIN EN THAILANDE UN JOUR DE MARCHE, un marché est installé sur la vie ferrée, or, trois fois par jour un train passe, en quelques minutes il faut tout démonter et tout réinstaller

CATEGORIE AUDIO PRISES DE SONS RARES OU EXCEPTIONNELLES

3ème prix - catégorie C1 - MARC BERDUGO - BORDEL 1900

A noter que cet enregistrement est arrivé ex-aequo pour le premier prix des radios organisé par la Société Suisse de Radiodiffusion, mais que le titre a fait renoncer le Président du Jury, en raison de la diffusion qui en sera faite ensuite. De ce fait, il a été déclassé.



ISSN : 1143-2055

L'ÉCRAN

de la FFCV - Fédération Française de Cinéma et Vidéo

N° 90 septembre 2010 le numéro : 3,50 € abonnement : 12 €

Partenariat FFCV/ Chasseurs de sons et d'images (TéléSud)

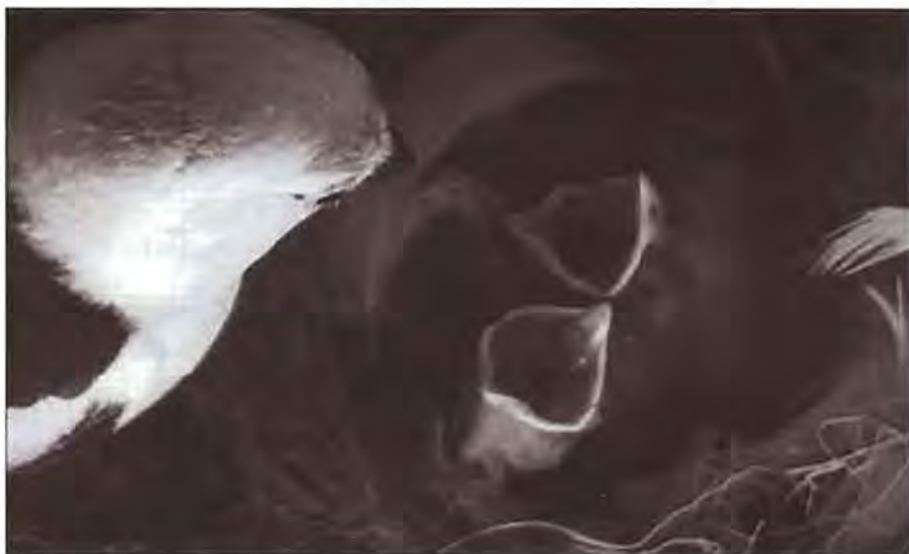
Le mot chasseur a souvent une autre définition que celle dont nous allons vous entretenir, puisqu'il s'agit ici de la chasse aux sons et de la chasse aux images.

Lancée depuis le 19 janvier 2010 dernier sur l'antenne de la chaîne TÉLÉSUD, l'émission TV « *Chasseurs de Sons et d'Images* » en partenariat avec la Fédération Française de cinéma et de vidéo et la Fédération Française des chasseurs de sons et d'images, ainsi qu'avec la collaboration de M. Yves RIQUET qui a mis à notre disposition ses archives vidéo, a diffusé, au cours de plus de 160 émissions, des enregistrements vidéo réalisés par des amateurs et qui ont pu être programmés sur cette chaîne de télévision diffusée en France par tous les opérateurs câblés, mais aussi en « live » sur internet ainsi que sur le satellite Hot Bird à destination de l'Afrique.

Cette émission présentée par Dominique CALACE de FERLUC, avec l'assistance de Michel PASTERNAK pour le montage, est, à la télévision, ce que *Dailymotion* ou *Youtube* est à internet, en permettant le traitement de sujets à partir d'enregistrements réalisés par des témoins ou amateurs se trouvant sur place au moment des faits et qui peuvent ainsi nous faire découvrir avec la passion qui les anime et le temps nécessaire (vive les RTT), des sujets qui ne seraient pas forcément traités par des professionnels.

Depuis plus d'un demi-siècle, les radios (de RADIO PTT à la RTF en passant par l'ORTF, puis RADIO FRANCE), ont diffusé l'émission « *Chasseurs de sons* » sous une forme hebdomadaire puis journalière (on grave à domicile, place aux particuliers, aux 4 vents, sonographies, résonances, l'atelier de création radiophonique ACR...), basée sur les travaux des auditeurs et appuyée par un concours international le « CAMES » (Concours International du Meilleur Enregistrement Sonore et Vidéo), qui a lieu chaque année dans un pays différent et dont les travaux des lauréats font l'objet de prix et d'une diffusion dans les émissions. Depuis plus de 20 ans le « CAMES » s'est doublé de catégories vidéo dont la qualité des travaux collectés permet désormais leur diffusion à la télévision.

L'émission a trouvé son idée au lendemain de la guerre 39-45 où un appel fut fait sur l'antenne de PARIS PTT afin de savoir si pendant les périodes de guerre des auditeurs avaient pu réaliser des enregistrements sonores. À



La catégorie documentaire est toujours très prisée par les chasseurs de sons et d'images

l'époque, on enregistrait sur des disques en cire, que l'on appelait « des disques souples » ou que l'on utilisait en faisant fonctionner un phonographe à l'envers, ce qui permettait de graver les sons captés par le pavillon.

Or, ô surprise, les enregistrements reçus furent principalement des enregistrements des émissions radio, comme ceux de Radio Londres (BBC), avec le Général de GAULLE dont on ne retrouva que le message du 16 juin gravé sur disque 78 tours, celui du 18 juin étant resté, à ce jour, introuvable, car il faut savoir que Radio Londres enregistrait CHURCHILL, le général de GAULLE n'avait pas droit aux mêmes prérogatives ni traitement, ses discours n'étant pas enregistrés, il revenait, pratiquement tous les jours, lancer son appel en direct sur l'antenne, en modifiant, jour après jour, le texte initial et ce sans même savoir s'il était écouté, si le message passait? Chaque jour, il revenait au studio lancer son message sur les ondes, comme on lance une bouteille à la mer sans savoir s'il y aura quelqu'un pour découvrir un jour ce qui est écrit à l'intérieur.

Autres avantages, pour ceux qui avaient réalisé, à l'époque, ces enregistrements, c'est qu'ils pouvaient les réécouter à loisir sans prendre le risque de se faire repérer par les camions radio de l'armée d'occupation allemande qui disposait de systèmes « gonio » pour repérer, spatialement, les sources de réception des auditeurs et d'émission, allant même jusqu'à fusiller ceux qui étaient repérés et surpris en train d'écouter les radios « inter-



Il faut aussi ajouter : animation, sketches, fictions, essais, clips musicaux

dites », le système d'écoute à partir du disque mettait à l'abri les auditeurs en les faisant échapper aux recherches des camions de repérage qui sillonnaient la ville.

C'est donc grâce aux Chasseurs de sons que ces enregistrements ont pu être captés et sont parvenus, à ce jour, jusqu'à nous ainsi que ceux de la Résistance qui sont dans toutes les mémoires, à savoir les messages personnels: *Les Grenouilles sont tombées dans l'abreuvoir*, *Andromaque se parfume à la lavande*, *Clémentine peut se curer les dents*, *Écoute mon cœur qui pleure*, etc. Après, ce furent les témoignages de résistants, les témoignages des miraculés du Titanic, le témoignage du garçon de café qui a servi Jaurès avant son assassinat, les débuts de Jacques Brel et bien d'autres encore, etc., etc. Et tout cela avec le développe-

ment des techniques sonores, depuis le disque souple en passant par le fil magnétique, le papier magnétisé, la bande magnétique, la cassette audio analogique puis numérique, le DAT, le DCC, puis l'enregistrement sur CD audio, puis MP3, l'audio sur internet, etc.

Aujourd'hui, un concours international, le 59^e du nom, aura lieu du 14 au 19 octobre 2010 en Slovaquie à Bratislava et permettra la sélection des enregistrements audio et vidéo qui devront être volontairement courts et dont la durée ne doit pas excéder 5 minutes et qui concourent dans les catégories suivantes :

- A Reportages et interviews (y compris tourisme)
- B Sketches, œuvres théâtrales
- C Clips musicaux et illustrations de chansons ou d'œuvres littéraires
- D Travaux audio et vidéo expérimentaux, films d'animation, essais en images et sons, par exemple trucages, collages,
- E Documentaires
- G Thème de l'année : les Forteresses et Châteaux

et pourront être adressés sur K7 vidéo DV, DVCAM, ou sous forme de fichiers AVI ou MOV et ou support DVD ou CD-ROM à l'adresse suivante : Concours Chasseurs de Sons - 27 Avenue de Flandre - 75019 PARIS, le règlement pouvant être demandé à cette adresse ou à l'adresse e-mail : tvimage-son@gmail.com ou téléchargé à l'adresse internet suivante : <http://tvimageson.iffrance.com>

L'esprit de cette émission est celui de l'ouverture du public vers les médias par une possibilité participative du téléspectateur qui est invité à passer de l'autre côté du miroir pour faire connaître les enregistrements vidéo créatifs, artistiques ou techniques qu'il a pu fabriquer par lui-même ou en équipe avec des amateurs au sens large (particuliers, élèves ou étudiants, chercheurs, artistes, etc.).

Le but est de donner aux téléspectateurs les moyens de participer à une émission TV permettant de révéler leur créativité ce qui, avec l'émission *Chasseurs de Sons et d'Images*, devient une réalité qui a pris sa place sur l'antenne de TÉLÉSUD dès la grille de janvier 2010 sous la forme d'une émission quotidienne d'une durée de 6 minutes, représentant chaque jour un enregistrement. Tandis que, pendant le week-end, une émission de 26 minutes, présente des sujets plus longs ou, le cas échéant, un « best of » ou un assemblage d'extraits des enregistrements



Illustration du thème de l'année : Forteresses et châteaux

diffusés au cours de la semaine avec une séquence supplémentaire d'informations sur les techniques vidéo (matériels, logiciels, formations, ouvrages, CD ou DVD ou manifestations se rapportant à l'image et au son), cette rubrique ayant pour objet de donner des conseils aux téléspectateurs réalisateurs en herbe ou confirmés par des informations leur permettant d'améliorer leurs futures réalisations.

L'émission, diffusée en FRANCE et à l'étranger, depuis la régie finale de COGNAC-JAY, est, en fait, produite, présentée et réalisée par Dominique CALACE de FERLUC qui, pendant plus de 30 ans, a animé l'émission radio sur les antennes de RADIO FRANCE maintes fois primé dans le concours international, avec le Prix des radios, le prix de la meilleure

sélection, le-premier prix radio, le premier prix vidéo.

Ainsi, avec cette émission TV, reprenant le slogan de TÉLÉSUD « *Vous ne regarderez plus la télé de la même façon* ».

À titre d'exemple, parmi les 160 sujets traités depuis le début de la saison, on relève des sujets aussi différents que : le problème de l'eau en Libye, les chasseurs d'organes, une course cycliste « le tour d'Afrique », l'or du fleuve, les arts martiaux et la capuera, etc.

Alors, avis aux amateurs, faites connaître les sujets qui vous intéressent et participez à ce concours, car comme l'écrivait Pierre de Coubertin « *L'essentiel, c'est de participer* ».

Comment regarder TELESUD ?

Diffusion en direct (live) sur internet : www.telesud.com et en France par tous les opérateurs du câble :

- SFR/Neuf TV : canal 443
- Orange TV : canal 380
- Freebox TV : canal 167
- Numéricable : canal 97
- Noos : canal 79
- Club Internet : canal 167
- Satellite Hot Bird 6 : répéteur 126 (en clair)
- BBox : canal 215

En Europe, Moyen-Orient, Maghreb par le câble et le satellite :

- Satellite Hot Bird 6 : répéteur 126 (en clair)
 - Hot Bird 6 (en clair)
- En Afrique :
- Canal Satellite Horizon : canal 12

États-Unis et Canada (réseaux câblés)

ARTS ET LETTRES

Palmarès du Concours International du meilleur enregistrement sonore et vidéo

Lors du dernier **CIMES** qui s'est tenu à Bratislava, avec deux premiers prix, un deuxième prix et un troisième prix, **Dominique Calace de Ferluc**, le producteur délégué de l'émission *chasseur de sons et d'images* sur **Télesud** occupait toutes les marches du podium, en présence de **11** pays participants.

Il y donc eu une présence plus que remarquée de **TELESUD**, lors de ce palmarès des émissions présentées à ce concours international par **Dominique Calace de Ferluc**, pour l'émission *Chasseurs de Sons et d'Images* diffusée sur **TELESUD**, lesquelles sont diffusées du lundi au vendredi à 14 h 50 et 22 h 25, et de l'émission best of de 26 minutes le week-end, le samedi à 11 h 30, et le dimanche à 1 h 30 et 23 h et le lundi matin à 11 h 30 - informations

complémentaires sur le site Internet : <http://chasseurimage.iframe.com>
Les Vidéos primées au concours international par **Dominique Calace de Ferluc**, pour l'émission diffusée sur *Telesud* : *Chasseurs de Sons et d'Images* étaient les suivantes :

1^{er} prix vidéo - catégorie D (essais avec sons et images) - *La Volonté de Dieu*, de **Charles Ritter**, illustre la création du monde revisitée par un homme et une femme : une blanche et un noir.

1^{er} prix vidéo - catégorie B (saynètes et sketches) - *La petite Bête*, de **Thierry Dupont** est un dessin animé montrant le travail fait par une souris dans l'ordinateur lors de chaque intervention informatique.

2^e prix vidéo - catégorie D (essais avec sons et images) : *Quentin au rat*, réalisé par **Quentin Aurat**, est un essai vidéo montrant la manière de faire jouer des structures sonores.

3^e prix vidéo - catégorie A (reportages et interviews) : *Le Train en Thaïlande un jour de marché*, de **Jean-Jacques Quenouille**. Un marché est installé sur la voie ferrée, or, trois fois par jour un train passe, en quelques minutes il faut tout démonter et tout réinstaller.

AUDIO

3^e prix - catégorie C1 - **Marc Berdugo** avec un enregistrement ayant pour titre « *Bordel 1900* » traduisant une ambiance des années folles avec une œuvre d'**Astor Piazzolla**, interprétée par **Alexis Cardenas** (violon) et **Tristan Pfaff** (piano).

Lancée depuis le 19 janvier 2010, sur l'antenne de la chaîne *Telesud*, et en saison 2 depuis la nouvelle grille des programmes décidée au début de cette année par la nouvelle direction de la chaîne confiée à **Bernard Volker** en tant que directeur général et gérée désormais par **Aurelien Delpeyroux**, la programmation étant confirmée et confiée à **Serge Fattoh** en tant que directeur des programmes.

Ainsi, l'émission TV « *chasseurs de Sons et d'Images* » est réalisée en partenariat avec la Fédération Française de cinéma et de vidéo dont le concours annuel est placé sous le haut patronage du Ministère de la Culture et de la Communication et qui comporte un prix décerné chaque année depuis près d'un demi siècle, sous le nom prestigieux de « *prix du Président de la République* », en l'occurrence un vase de sèvres offert par l'Elysée.

Autre patronage, celui de la Fédération Française des chasseurs de Sons et d'Images, dont **Dominique Calace de Ferluc** est le Président, aidé par ailleurs par les archives de **Yves Riquet**, qui a bien voulu ouvrir sa vidéothèque privée pour en faire profiter les téléspectateurs, tout ceci pour dire que les envois des téléspectateurs participant aux différents concours ont permis de diffuser, depuis un an plus de 400 émissions sur *Telesud*, avec des enregis-

1^{er} prix vidéo - catégorie D (essais avec sons et images) - *La Volonté de Dieu*, de Charles Ritter, illustre la création du monde revisitée par un homme et une femme : une blanche et un noir.



tremements vidéo qui ont pu être diffusés en France par tous les opérateurs câblés, mais aussi en « live » sur Internet ainsi qu'à l'étranger, sur le satellite *Hot Bird* (voir les canaux de diffusion en fin d'article).

La force de cette émission est, à la télévision, ce que « *Dailymotion* » ou « *Youtube* » est à Internet, en permettant le traitement de sujets à partir d'enregistrements réalisés par des téléspectateurs, des témoins ou amateurs se trouvant sur place au moment des faits et qui accèdent ainsi à une diffusion sur une chaîne de télévision.

Basée sur les travaux des auditeurs et appuyée par un concours international qui fêtera cette année sa 60^e année, le prochain concours qui aura lieu à Berne (Suisse) du 27 au 31 octobre 2011 est lancé avec les catégories suivantes :

A : Reportage et interviews (y compris tourisme)

B : Sketches, œuvres théâtrales

C : Clips musicaux et illustrations de chansons ou d'œuvres littéraires

D : Travaux audio et vidéo expérimentaux, films d'animation, essais en images et sons, (trucages, collages)

E : Documentaires

G : Thème de l'année : rires et sourires.

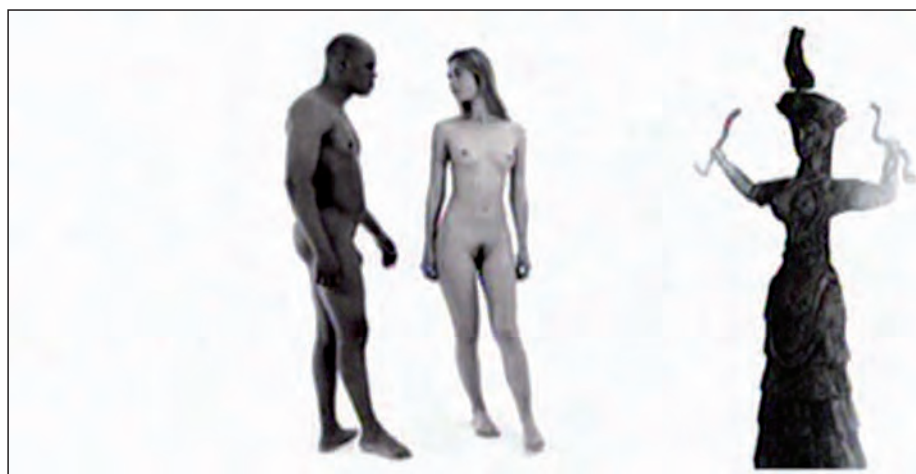
Le règlement pouvant être demandé à l'adresse e-mail :

tvimageson@gmail.com ou téléchargé à l'adresse Internet suivante :

<http://tvimageson.iffrance.com>

L'émission, diffusée en France et à l'étranger, depuis la régie finale de Telesud à Cognac-Jay, est, en fait, produite, présentée et réalisée par **Dominique Calace de Ferluc** qui, pendant plus de 30 ans, a animé l'émission radio sur les antennes de Radio France maintes fois primé dans le concours international, avec le Prix des radios, le prix de la meilleure sélection, le premier prix radio, le premier prix vidéo. L'intéressé est par ailleurs le créateur du premier compact disc vidéo de musique classique en Europe avec des sonates de Mozart enregistrées sur un piano forte copie exacte de l'instrument de Mozart.

Ainsi, avec cette émission TV, reprenant le slogan de Telesud « *vous ne regarderez plus la télé de la même façon* ».



Comment regarder Telesud ?

Diffusion en direct (live) sur Internet : www.telesud.com et en France par tous les opérateurs du Câble :

- SFR/Neuf TV : canal 443
- Orange TV : canal 380
- Freebox TV : canal 167
- Numéricable : canal 97
- Noos : canal 79
- Club Internet : canal 167
- Satellite Hot Bird 6 : répéteur 126 (en clair)
- BBox : canal 215

En Europe, Moyen-Orient, Maghreb par le câble et le satellite :

- Satellite Hot Bird 6 : répéteur 126 (en clair)
- Hot Bird 6 (en clair)

En Afrique :

- Canal Satellite Horizon : canal 12
- Etat-Unis et Canada (réseaux câblés).